

Réf: Dossier 471531

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MINIERE POUR LE DEVELOPPEMENT »

Siège Abidjan cocody angré, 8ème tranche, caféier  
6-lot 10-ilot 02, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025 , et enregistrés le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIERE POUR LE  
DEVELOPPEMENT »

Objet : Activités minières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré, 8ème tranche, caféier  
6-lot 10-ilot 02, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) Mlle KABLAN AKOUBA NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14154 du 26/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81861/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

